

Où est passé l'argent de « l'Uraniumgate » ?



LE CANARD

en furie

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant du
Rond point Grand Hôtel, tout droit
jusqu'au bout de la rue.
E-mail: in_dicko@yahoo.fr
90.00.99.83 / 96.75.34.12

PRIX : 300 F

1^{ère} Année:

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE NIGERIEN

N° 20 du 10 avril 2017

Provocations du front sociale

Pour qui roule Mohamed Bazoum ?



*Communiqué de presse du Front pour la Restauration de la
Démocratie et la Défense de la République : FRDDR*

« FRDD, demande l'ouverture d'une
information judiciaire sur les
origines des dirigeants nigériens
d'hier, d'aujourd'hui ainsi que les
leaders des partis politiques, celles
de leurs épouses, d'en dire qui est
qui, et de publier les résultats au
journal officiel de la République du
Niger »

Point de presse PJD-Hakika

Mahamane Hamissou ne gobe pas les dérives autoritaires de ses partenaires politiques

18^{ème} anniversaire du lâche assassinat du Président Baré: le récit pathétique d'Alia Rayana Bare



Amères vérités

La qualité des enseignements n'a jamais préoccupé nos gouvernants actuels. Ce qui les fait plutôt courir, c'est la problématique de la soutenabilité financière de leurs recrutements anarchiques, notamment dans le domaine de l'éducation. Or, ils en ont fait trop avant de se rendre compte du suicide politique que représente leur choix populiste : recruter sans compter ses deniers et paraître comme étant ceux qui ont à cœur les problèmes de la jeunesse nigérienne. Pendant six années de folies, ils ont foncé tête baissée, recrutant sans compter lorsqu'il ne s'agit pas simplement de gonfler les statistiques et prétendre avoir dépassé largement les promesses faites par Mahamadou Issoufou. Eh bien, ce sont ces recrutements presque irresponsables, car en déphasage total avec les capacités de mobilisation des ressources internes, dans un contexte exceptionnel de corruption, de concussion, de détournement de fonds et biens publics, qui ont explosé à la figure de ceux-là qui, autistes à tout appel à la raison et à tout conseil, ont cru pouvoir s'en sortir à bons comptes. Aujourd'hui, ce sont, au moins, trois promotions d'enseignants recrutés à qui le même gouvernement, qui a décidé de les recruter, refuse d'attribuer des postes budgétaires. Sans compter qu'il y en a qui ont eu ces postes budgétaires mais à qui on refuse obstinément toute mise en solde. Comme si, durant des années, en lieu et place d'un programme pertinent qui tient la route et dont il a la parfaite maîtrise, Mahamadou Issoufou a joué à la roulette russe. À titre de rappel, il a attesté, dans son bilan quinquennal, **avoir** intégré à la Fonction publique 10 350 enseignants contractuels du Primaire et recruté 4436 enseignants au secondaire. Est-il si facile de se vanter d'avoir recruté alors que l'on n'est pas capable de payer ?

Première amère vérité : C'est l'argent qui commande l'opération d'évaluation des enseignants et non un quelconque souci attaché à la qualité des enseignements.

Au total, lorsqu'on additionne les effectifs d'enseignants (primaire et secondaire) recrutés à la Fonction publique par Mahamadou Issoufou, on aboutit au chiffre de 14 786, soit 2957 enseignants par an. Faisons grâce des 226 professeurs de CEG, titulaires du DAP/CEG dont le recrutement serait en cours en 2015-2016 et qui pourraient avoir fait les frais de la grosse recule du gouvernement. 2957 enseignants par an, cela fait 457 enseignants supplémentaires par rapport à la promesse des 2500 annoncés. Bravo ! Seulement, au regard de la situation de blocage créée par le gouvernement par souci financier, il faut bien se demander combien de ces 14786 enseignants ont survécu au « tsunami ». Il faut également se demander si ces 14786 enseignants prennent ou non en compte les trois promotions recrutées puis bloquées ainsi que les enseignants ayant eu des postes budgétaires mais jamais mis en solde. En réalité, Le cul-de-sac dans lequel Daouda Mamadou Marthe s'est retrouvé est la résultante d'un pilotage à vue qui a duré cinq ans et dont l'unique objectif est d'entretenir l'illusion d'un « mieux fait » qui n'existe, en vérité, que dans les statistiques.

Deuxième amère vérité : Mahamadou Issoufou n'a aucun programme soutenable mais une accumulation d'idées brutes qu'il est loisible, au regard du gâchis auquel il a conduit le Niger, de qualifier de simples lubies.

Même en raison d'un salaire moyen fixe de 90 000F CFA par enseignant, toutes catégories prises en compte, il faut à Mahamadou Issoufou 1330740 000 FCFA d'argent supplémentaire par mois et 15 968 880 000 FCFA par an. De quoi s'arracher les cheveux dans un Niger où les scandales financiers ont rendu impossibles la réalisation des objectifs de développement. Justement, à propos du refus des autorités d'accéder aux revendications des syndicats d'enseignants, alors qu'elles ont pris le ferme engagement de les satisfaire, il est inadmissible d'exiger des organisations syndicales d'accepter un sacrifice que les gouvernants refusent de s'appliquer. Avec un gouvernement de 44 membres et une pléthore de 22 autres conseillers avec rang et avantages de ministres, on est disqualifié à parler de patriotisme

et d'engagement au service du Niger. Comment demander à Issoufou Arzika, Mounkaïla Halidou et Alio Samna, d'oublier leurs revendications alors que chaque jour que Dieu fait, des gouvernants et pas des moindres, sont pris dans des affaires de détournement de deniers et biens publics de plusieurs milliards de francs CFA ? Mohamed Bazoum, qui s'est voulu moralisateur, a de quoi balayer d'abord devant sa porte. Car, s'il veut jouer au catéchiste, il devra au préalable s'assurer que, dans son camp, ceux qui ont fait main basse sur les milliards de l'État les ont restitués devant la justice. Le ministre des Finances dont il parle de la parole donnée à propos du paiement régulier des pécules des enseignants contractuels, comme s'il s'agissait d'un homme crédible, n'est autre que Hassoumi Massoudou, celui-là qui a conduit les scabreuses négociations de l'achat de l'avion présidentiel, acheté à crédit alors que plusieurs dizaines de milliards ont été affectés à cette rubrique. C'est également celui qui a transféré 200 milliards d'un compte public de l'État vers un compte privé, à Dubaï. Quel crédit a-t-il pour que les syndicats le croient ? Aucun ! Daouda Mamadou Marthe n'a-t-il pas indûment empoché des fonds politiques auxquels il n'a pas droit ? Mohamed Bazoum n'a-t-il pas ordonné l'attribution de passeports à des non-nigériens ? Brigi Rafini n'a-t-il pas refusé d'obtempérer à l'arrêt de la Cour d'État, la plus haute juridiction de son pays ? Mahamadou Issoufou n'a-t-il pas, maintes fois, violé la Constitution et refusé de prendre la moindre mesure en vue de réduire le train de vie de l'État ? Pourquoi alors est-ce les enseignants qui doivent trimer ?

Troisième amère vérité : les représentants de l'État n'ont aucune crédibilité pour demander aux syndicats d'enseignants de faire des sacrifices ?

Mohamed Bazoum et Daouda Mamadou Marthe parlent de qualité des enseignements qui serait désastreuse. Bazoum a même poussé le bouchon jusqu'à révéler que durant cinq ans, ils ne s'étaient pas préoccupés d'améliorer cette qualité des enseignements et que ce n'est pas parce qu'ils ont commis des erreurs qu'ils doivent persister dans ces erreurs. La messe est dite, diriez-vous ? Eh bien, sachez que si l'on se fie aux déclarations solennelles de Mahamadou Issoufou, contenues dans son bilan quinquennal, on est obligé de penser que le boulot est même terminé et que le Niger a sans aucun doute une des meilleures écoles d'Afrique. Tenez-vous bien, il semble que « dans le domaine de la formation initiale, **29.562** nouveaux enseignants ont été formés dans les ENI (Ecoles normales d'instituteurs) et **28.940** enseignants contractuels sans formation initiale ont bénéficié d'une formation de 30 à 45 jours. Dans le domaine de la formation continue, **3.757** cadres et enseignants ont bénéficié de divers renforcements de capacités et **132.762** enseignants, dont des enseignants des écoles à risque, ont été formés au cours des sessions de CAPED. À cela, s'ajoute la formation à distance de **500** enseignants sans formation initiale des régions de Maradi et Tillabéry ».

Ce n'est pas terminé. Lisez plutôt la suite de ce que Mahamadou Issoufou écrit : « De plus, **4.179** encadreurs, enseignants contractuels et animateurs des jardins d'enfants ont été formés en français langue étrangère (FLE), endidactique de l'enseignement, en genre et tutorat, en suivi et en entretien des infrastructures scolaires. Il a été organisé de formations avant emploi des animateurs des Jardins d'Enfants Communautaires (JEC) et de formations de cadres du terrain sur le guide révisé de l'éducation parentale ».

Allons jusqu'au bout pour découvrir que Mohamed Bazoum ignore sans doute le monumental travail qui a été réalisé en cinq ans : « Pour améliorer l'encadrement pédagogique, **1.040** formateurs nationaux et régionaux ont été formés en ingénierie de la formation, inspecteurs et conseillers pédagogiques. Pour rehausser la qualité de l'enseignement, le Gouvernement a **introduit l'informatique dans les écoles primaires**. À cet effet, un programme dit « Projet numérique » a été mis en place. Ce programme vise à améliorer les résultats scolaires à travers une méthode d'enseignement ludique

Suite page 3

Provocations du front sociale

Pour qui roule Mohamed Bazoum ?

Décidément, le président du PNDS-Taraya – parti au pouvoir – prend un énorme plaisir à enfoncer son régime à chaque fois qu'il en a l'occasion. Bazoum Mohamed, le diplomate peu diplomatique ne manque aucune opportunité pour accentuer le désamour des Nigériens vis-à-vis du régime auquel il appartient.

On se rappelle, dans l'affaire du passeport attribué à un libyen, il avait affirmé avoir agi sur instruction du président de la République. Et ce dernier s'est vu obligé de tenter de légitimer/légaliser cet acte lors d'une conférence de presse. Puis, c'est le même Bazoum qui annonce que Hama Amadou ne peut échapper à une condamnation dans l'affaire des bébés stigmatisés comme pour dire à l'opinion que c'est un sort déjà scellé et qu'aucune séparation des pouvoirs ne saurait l'y mettre à l'abri.

C'est encore Bazoum qui déclare qu'il y a, dans les rangs des Forces armées, des officiers « *ethnacistes* ». Des paroles que l'on pouvait attendre de n'importe qui sauf d'un dirigeant, ministre de

la République de son état.

Le président du PNDS est également celui qui a déclaré que le fichier électoral sur la base duquel le président Issoufou s'est dit réélu est si mauvais qu'il ne peut servir à organiser des élections locales pourtant moins importantes que les présidentielles de 2016.

C'est aussi Bazoum qui dénote une arrogance extraordinaire vis-à-vis des enseignants auxquels il attribue un « statut juridique précaire » pour les défier.

Sur le même sujet, samedi, à l'Assemblée nationale, il a réitéré les mêmes menaces. Ce qui n'est pas de nature à favoriser l'apaisement nécessaire pour le sauvetage de l'année scolaire en cours. Tout ceci, pousse, bien d'observateurs, y compris dans les rangs du parti rose, à se demander pour qui roule Bazoum Mohamed. Certains avancent l'idée que l'homme est certain de ne pas être le dauphin du Président Issoufou dans le cas où celui-ci ne voudra pas remplir pour un mandat de trop. Les tenants de cette hypothèse voudraient que le président du PNDS-

Taraya s'atèle à des actes de « sabotage » en vue des élections de 2021.

D'autres, en revanche, estiment qu'il n'en est rien, que le ministre Bazoum, comme le plus part de ses camarades politiques, ne maîtrise pas le langage diplomatique si nécessaire pour un gouvernant. Ce faisant, il dit des choses déplorables pour ensuite les regretter. Mais en fait, si tel est le cas, il devait au moins se corriger au fur et à mesure puis qu'après tout il est dans le gouvernement depuis plus de 6 ans maintenant. C'est presque le temps qu'il faut pour obtenir le doctorat en médecine et c'est plus que le Master dans n'importe quel domaine. Donc, s'il le voulait vraiment, il

aurait appris à contrôler son langage et à ne pas affaiblir son camp avec un verbiage indigne de son rang.

Quoi qu'il en soit, Bazoum Mohamed n'a aucun intérêt apparent à œuvrer à la perte du régime du président Issoufou. Ils ont – oh combien – réussi à conquérir le pouvoir d'État ensemble, ils le gèrent ensemble et bien entendu, ils en partagent le bilan, bon ou mauvais. De même, le moment venu, ils auront à répondre, ensemble, des travers de leur régime. Aussi, les militants et sympathisants du parti au pouvoir commencent à douter sérieusement de la position véritable de leur leader : Bazoum Mohamed.

Moussa Hassane

Suite de la page 2

par les technologies de l'information et de la communication. C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée avec la Fondation Orange, pour la confection et la mise à disposition de **1800** tablettes aux élèves ». On se croirait en île Maurice !

En cumulant les chiffres de ces différentes formations pour enseignants « craie en main » et encadreurs confondus, on aboutit à 67 978. Et même si vous considérez qu'une part de ces enseignants et encadreurs se retrouvent doublement, voire, triplement, concernés par ces formations, vous aurez un résultat qui ne peut justifier le violent réquisitoire contre la qualité des enseignements au Niger.

Quatrième amère vérité : soit les statistiques publiées par Mahamadou Issoufou sur la qualité des enseignements sont fausses et c'est ce que Mohamed Bazoum essaie de dire sans le dire, comme d'ailleurs celles de ces 15000 salles de classe réalisées en cinq ans ; soit, elles sont vraies et alors, ça enlève tout crédit au discours officiel qui lie la fameuse évaluation des enseignants à la qualité des enseignements.

Que faut-il retenir de tout ça ? Que l'éducation, au Niger, est gravement malade, c'est certain. Que, cependant, ceux qui nous gouvernent aujourd'hui n'ont ni la moindre préoccupation pour le naufrage de l'école publique, ni crédit pour conduire une opération de redressement de cette école. Autrement, ils ne seraient jamais restés insensibles aux revendications des syndicats et à ces grèves qui ont pratiquement fini d'hypothéquer l'année scolaire. Autrement, ils auraient, depuis longtemps, fermé ces écoles que Bazoum appelle écoles bidons. Autrement, ils n'auraient jamais privilégié ce populisme de mauvais aloi pour recruter et refuser ensuite de donner, soit des postes budgétaires, soit la mise en solde, aux intéressés. Que, en fin de compte, le salut de l'école publique viendra de quelqu'un d'autre et que les responsables syndicaux ne s'opposeront jamais à une opération juste, équitable et favorable à un renouveau de l'école publique.

BONKANO

Le coup de gueule du Canard en furie

Mohamed Bazoum, Daouda Mamadou Marthe et ceux qui sont derrière eux, en l'occurrence Brigi Rafini et Mahamadou Issoufou, sont incontestablement dans une logique ridicule. Ils demandent, paraît-il au nom du Niger et des enfants qui souffrent de cette absence d'école, aux syndicats d'enseignants d'accepter le sacrifice de taire leurs revendications alors qu'ils refusent obstinément, d'écouter le peuple nigérien qui leur demande de réduire le train de vie de l'État. Ils veulent voir les syndicats d'enseignants accepter de mettre entre parenthèses les postes budgétaires et la mise en solde de milliers de leurs adhérents, mais ils refusent de réduire le nombre de portefeuilles ministériels et de supprimer cette pléthore de conseillers, notamment avec rang et avantages de ministre. N'ont-ils pas, récemment, créé un poste de Haut représentant du chef de l'État et un autre de troisième questeur à l'Assemblée nationale ? Ils pensent que ce serait antipatriotique de la part des enseignants de refuser ces sacrifices alors qu'ils sont totalement autistes face aux exigences essentielles de justice et de respect des droits humains. Ils veulent appliquer au secteur de l'éducation des mesures qu'ils pensent être de nature à améliorer l'état des finances publiques alors qu'ils ne veulent pas entendre parler de sacrifices gouvernementaux et parlementaires. Ils sont, en un mot, dans une logique d'utiliser les autres, notamment les enseignants, comme agneaux de sacrifice sur l'autel de mesures budgétaires, ce qui est non seulement insupportable, mais inadmissible. C'est d'autant plus inadmissible que le Niger est à genoux à cause, essentiellement, des détournements de deniers et biens publics dont la synergie Cause-Synaceb n'est nullement responsable. C'est d'autant plus inadmissible que ce n'est pas Issoufou Arzika, Mounkaïla Halidou et Alio Samna qui ont mis les 200 milliards de la Sopamin de côté, mais bien Hassoumi Massoudou. C'est d'autant plus inadmissible que dans cette atmosphère de pourriture au sommet de l'État où on demande aux syndicats d'enseignants de faire les frais de la mauvaise gouvernance, même les deux premiers responsables de l'Assemblée nationale, en l'occurrence le Président et le Premier-vice président, sont impliqués dans des scandales financiers. C'est tout simplement honteux et révoltant !

Communiqué de presse du Front pour la Restauration de la Démocratie et la Défense de la République : FRDDR

« FRDD, demande l'ouverture d'une information judiciaire sur les origines des dirigeants nigériens d'hier, d'aujourd'hui ainsi que les leaders des partis politiques, celles de leurs épouses, d'en dire qui est qui, et de publier les résultats au journal officiel de la République du Niger »

L'opinion nationale et internationale a constaté depuis quelque temps, les actes attentatoires aux droits et aux libertés individuels et collectifs que pose, au quotidien, le régime de Issoufou Mahamadou.

En effet, après avoir créé une situation de guerre et de chaos économique généralisé dans notre pays, installé l'insécurité permanente dans les villes et les campagnes, Issoufou Mahamadou cherche à présent à développer ce que les socialistes savent faire le mieux : susciter la psychose collective et inoculer dans l'esprit du peuple une atmosphère de peur pour mieux asservir ce dernier par la terreur.

L'affaire Baba Alpha comme celle de Maikoul Zodi procède de cette volonté d'intimider, de menacer, pour exercer une pression psychologique sur tous les << mal-pensant >>.

En un mot, le régime de Issoufou Mahamadou se << stalinise >> inexorablement et s'installe dans la dérive autoritaire.

Comment comprendre dans le cas de Baba Alpha, que la question d'éthique, que nous avions pensé résolument enfouie dans les oubliettes de l'histoire, soit à nouveau exhumée par nos gouvernants. La priorité pour tous étant dans l'engagement résolu d'aller au plus vite de l'avant, vers

l'unité politique du continent africain et ne laisser aucune chance aux réclames identitaires de nous détourner de nos préoccupations essentielles. L'ambition des gouvernants est claire. Coûte que coûte il fallait faire taire Baba Alpha. L'histoire coloniale post indépendance de la sous-région Ouest-Africaine est là pour prouver l'inanité de ces considérations d'un autre âge et de bas étage.

Dans le même état d'esprit, le pouvoir cherche à humilier et réduire au silence l'acteur de la société civile Maikoul Zodi, en transformant en une affaire d'Etat le traitement qui relève tout au plus de la simple observance des règles de discipline, au demeurant réglé par la loi sur la fonction publique et les textes subséquents ! C'est que, diviser, blesser, humilier et salir sont devenus sous le régime de Issoufou Mahamadou un acte banal.

Le FRDDR s'insurge contre cette pratique et ne saurait admettre que ceux qui ont pillé l'économie de notre pays, dilapidé des ressources, posé des actes humiliants pour notre peuple se présentent par la suite en donneurs de leçons, en protecteurs de nos valeurs morales et sociales qu'ils bafouent constamment,



C'est pourquoi le FRDDR :

1. Condamne les violations répétées des droits humains auxquels se livrent le régime de Issoufou Mahamadou;
2. Exige la libération immédiate et sans condition de Baba Alpha, Maikoul Zodi et de toutes les autres personnes injustement arrêtées notamment celles dans l'affaire dite de la cellule crise alimentaire;
3. Toutefois, puisque tant est que cette question semble préoccuper Issoufou Mahamadou, le FRDD, demande alors l'ouverture d'une information judiciaire sur les origines des dirigeants nigériens d'hier, d'aujourd'hui ainsi que les leaders des partis politiques, celles de leurs

épouses, d'en dire qui est qui, et de publier les résultats au journal officiel de la République du Niger.

Enfin, le FRDDR apporte son soutien sans réserve aux acteurs de la société civile, de la vie associative, et aux syndicats dans leur lutte pour la liberté, la justice et la dignité du peuple nigériens.

Le FRDDR apporte également son soutien aux travailleurs tous secteurs confondus, singulièrement à ceux de l'Éducation, de la santé, de la justice << juste >> et du développement rural dans leur combat pour un mieux-être de la population en général et la jeunesse en particulier.

Fait à Niamey le 06 avril 2017
Le Président

Communiqué de presse: AMNESTY INTERNATIONAL...Il faut mettre fin à la série d'arrestations arbitraires des voix dissidentes

Les autorités nigériennes doivent immédiatement arrêter la série d'arrestations arbitraires de voix dissidentes et promouvoir la liberté d'expression, a déclaré Amnesty International aujourd'hui.

Entre le 30 mars et le 5 avril, deux syndicalistes ont été arrêtés, apparemment pour des motifs d'ordre politique. Le premier, Baba Alpha, journaliste de la chaîne privée Bonferey, a été arrêté le lundi 3 avril dernier et accusé de faux et usage de faux. Son audition est prévue ce 6 avril.

Le second, Maikoul Zodi, Président du Mouvement des jeunes républicains, une organisation de défense des droits des jeunes, a été interpellé le 5 avril par des éléments de la Police judiciaire. Il n'a pas encore été inculpé.

« Ces arrestations arbitraires témoignent d'une nouvelle tentative de museler la liberté d'expression. Le message adressé à ces voix dissidentes du Niger est clair : s'exprimer librement sur la situation économique et sociale et exiger la transparence dans la gestion des affaires publiques pourraient vous conduire en prison », a déclaré Kiné Fatim Diop, chargée de Campagnes sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International.

« Les autorités doivent veiller à ce que chaque citoyen puisse jouir sans crainte et sans subir de manœuvres d'intimidation ni de harcèlement, de son droit à la

liberté d'expression. Mais, tout porte à croire qu'elles veulent faire de ces arrestations une arme pour s'en prendre à des lignes éditoriales et opinions critiques ». Maikoul Zodi est enseignant et syndicaliste. Il préside une organisation de la société civile et est en même temps membre du collectif « Tournons la Page ». Il a été interpellé en présence de son épouse tôt le 5 avril par des éléments de la Police judiciaire qui ne lui ont ni présenté de mandat d'arrêt ni de motif d'arrestation.

Selon des informations recueillies par Amnesty International Zodi serait poursuivi pour « concussion ». Recruté en 2014 comme professeur d'histoire et de géographie, il n'aurait pas reçu d'affectation après sa démission de son poste de rapporteur de la société civile à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et malgré sa demande adressée au ministre de l'enseignement secondaire en janvier 2017. Alors que les autorités clament qu'il n'aurait jamais pris service et aurait régulièrement perçu son salaire, Zodi déclare qu'il n'a jamais reçu de sommation pour reprendre service conformément à la procédure administrative.

Maikoul Zodi a été l'un des signataires de la « plainte contre X » qu'un collectif de la société civile a déposé le 30 mars dernier pour réclamer une enquête sur

une vente présumée douteuse d'uranium nigérien, baptisée « Uranium Gate ». Cette vente a donné lieu à un virement de 297 millions d'euros des comptes à Paris d'une société publique nigérienne vers un compte à Dubaï, selon ce collectif.

Issu d'une famille originaire du Mali, Baba Alpha est un journaliste célèbre pour ses critiques sur la chaîne privée Bonferey. Président de l'association de la Maison de la presse du Niger, il avait, en juin 2016, appelé au boycott de la cérémonie de rupture du jeûne avec le président de la République. Il a été inculpé le lundi 3 avril pour faux et usage de faux pour être soupçonné d'avoir utilisé de faux documents pour obtenir sa nationalité nigérienne en 2011. Son père, âgé de 70 ans, arrêté le même jour, est aussi poursuivi pour les mêmes raisons. Son ami Sidi Mohamed est poursuivi pour complicité.

Selon son avocat, Baba Alpha est né au Niger de parents maliens. L'avocat précise que c'est au moment de son arrestation que l'astuce de le poursuivre pour faux et usage de faux a été trouvée.

Amnesty International considère que des prétextes fallacieux ne doivent pas être utilisés pour faire taire des voix critiques de l'action des autorités. L'organisation a documenté en décembre et janvier derniers, aux moins deux arrestations de

syndicalistes. El Hadji Sani Chekaroua Garo, 65 ans, président du Syndicat des commerçants importateurs, exportateurs et grossistes du Niger a été convoqué le 22 décembre à la Police judiciaire où il a été arrêté à son arrivée, détenu durant quatre jours, inculpé pour attroupement non armé suivi d'effet et mis sous mandat de dépôt à la prison civile. Il a bénéficié « d'un jugement de relaxe » le 23 janvier dernier.

Seyni Harouna, premier secrétaire général adjoint du Syndicat national des agents contractuels de l'éducation de base (SYNACEB) a été arrêté le 17 mars et libéré le 23 du même mois après avoir comparu devant le procureur qui n'a déclenché aucune poursuite contre lui pour insuffisance de preuve.

« Arrêter et poursuivre des personnes pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression portent toutes les apparences d'une pression sur les voix dissidentes. Cela envoie un signal préoccupant que les autorités du Niger devraient se garder de donner à l'opinion », a déclaré Kiné Fatim Diop.

Le bureau de presse d'Amnesty International en Afrique occidentale et centrale, Dakar, Sénégal +221 77 658 62 27, Email : sadibou.marong@amnesty.org (Sadibou MARONG)

Communication

Le cours de rattrapage de Bazoum encore ratée

La dernière sortie de Bazoum Mohamed relativement à la situation scolaire a fait grand bruit et pour cause, les paroles tenues par l'homme avaient offusqué, ternissant davantage l'image d'un homme politique qui n'avait plus belle presse chaque fois qu'il s'agit pour lui de proférer une parole publique. Chaque fois qu'il parle, il faut s'attendre à des dérivés, à du « vandalisme verbal... ». Pendant des jours, les Nigériens avaient passé leurs temps à commenter, à s'indigner, à ne pas comprendre qu'un homme politique de sa carrure ne puisse pas s'élever, restant toujours là, à creuser dans les plaies lorsqu'il n'a de paroles que pour blesser un autre.

C'est la tribune de l'Assemblée nationale qui lui offre l'occasion de refaire son cours incompris pour s'expliquer, et expliquer comme à des ignares un français qu'il serait seul à comprendre et à maîtriser. Une histoire d'arrogance. La même qu'on lui a toujours reconvenue..., du reste.

Bazoum a voulu faire croire, jouant encore et toujours sur la manipulation lexicale que ceux qui l'ont écouté n'auraient pas été capables de comprendre étymologiquement la « précarité juridique » de laquelle il parlait lorsqu'il évoquait la situation administrative des enseignants contractuels pour lesquels, on aura pressenti qu'il nourrissait quelques mépris. Faut-il croire que le philosophe a convaincu et derrière les rires moqueurs et les applaudissements mécaniques de députés godillots, l'on aura compris, encore une fois, qu'on veut transporter les Nigériens qui écoutaient, sur un terrain artificiel, quand le problème qu'on pose est tout entièrement esquivé, évité ?

Tout le monde a conscience de la précarité dont il parle sur le plan statutaire, mais si les Nigériens s'en sont indignés, c'est par l'intention qui a poussé à proférer cette parole malveillante. Ce fut un exercice difficile pour le président du PNDS que les Nigériens connaissent dans ses envolées lyriques chaque fois qu'il parle sur des certitudes, sur des convictions. Et l'on a vu les gesticulations, une communication où dominant plus la gestuelle et le doute. Ce n'était pas le même personnage qu'on connaissait si loquace, et éloquent aussi dans son usage académique de la langue. C'est terrible de faire de la politique, car

jamais elle ne peut permettre de rester soi-même.

L'explication qu'il a donnée ne peut le libérer des accusations de ses procureurs, car pour ces derniers, il ne parlait pas de « situation très précaire » pour avoir pitié d'une catégorie de travailleurs pour les aider à s'en sortir, mais pour l'intimider et lui faire croire qu'il a le pouvoir de sévir sur elle à tout moment, en la dégomant s'il le faut au nom de la fragilité juridique qu'il insinuaient si malicieusement.

Ce recadrage de ses propos ne peut donc pas tromper. En abusant de ce terme, Bazoum voulait menacer, intimider, démoraliser et cela tout le monde l'a compris. Ce n'est pas une histoire de vocabulaire. C'était une colère qui parlait et elle n'avait pas été capable de maîtriser ses humeurs, ses émotions. Et ce samedi, à l'hémicycle, on a vu les deux hommes qui étaient venus au nom du gouvernement pour répondre aux préoccupations de la représentation nationale, relativement aux questions de l'école aujourd'hui en crise. Ils étaient sur des registres différents. A travers Marthé, les Nigériens ont pu apprécier un homme qui a parlé en technicien pour dire objectivement, les problèmes réels de notre école et sur cet aspect, on ne peut que le saluer. Mais encore faut-il qu'il puisse exécuter les réformes dans l'objectivité et la vérité, dans la justice et la rigueur. S'il pouvait faire ce qu'il avait dit, il passerait pour être dans l'Histoire, l'un des meilleurs ministres de l'Éducation qu'on n'a pas eus depuis la conférence nationale.

Mais l'autre est resté dans son discours terriblement politique et son instabilité physique aura montré qu'il n'était visiblement pas à l'aise dans l'effort de falsification qu'il déployait, à faire admettre une autre version de leurs relations avec les partenaires de l'école. Bazoum, au lieu de répondre terre à terre à ce qui a été convenu avec les enseignants, à ce qui a été fait et ce qui reste à faire par rapport aux points de l'accord, est resté évasif, jouant au politique qui ne pouvait convaincre. On devait comprendre qu'il sait et que les autres ne savent pas.

Tous doivent comprendre qu'il s'agit d'un sujet important qu'on ne peut objectivement résoudre tant qu'on ne le débarrasse pas des passions politiques destructrices. L'école n'a que trop souffert de la pesanteur politique, il est temps de

l'en libérer pour qu'enfin techniquement des solutions applicables et efficaces lui soient trouvées. Mais à croire toujours que c'est un autre qui est derrière les problèmes du pays, on s'en éloigne tout en leur laissant le temps de s'enraciner et de se complexifier.

Autant Marthé doit savoir qu'aucune réforme, fut-elle la plus indispensable, ne peut réussir si elle ne devait pas se faire dans le cadre d'un consensus minimum, autant Bazoum doit comprendre que les temps de la politique politicienne et de la démagogie sont révolus.

Pour l'heure, l'histoire retiendra que l'école n'a jamais aussi souf-



fert que sous la renaissance et le socialisme. Et d'ailleurs où sont les 25% du budget promis à l'éducation ?

N'est-ce pas qu'il y a trop de men songes sur le drame de notre école. Une interpellation, parce que malheureusement politisée, n'aura pas réussi à faire la lumière sur une grave question.

A.I

Point de presse PJD-Hakika

Mahamane Hamissou ne gobe pas les dérives autoritaires de ses partenaires politiques

C'est l'un des premiers leaders qui soutient la Mouissance présidentielle à prendre son courage à deux mains pour dénoncer les dénis de droits en cours sous le ciel de la Renaissance. Lors d'un point de presse, samedi dernier au siège de son parti, le président du Parti pour la justice et la démocratie (PJD-Hakika) n'a pas caché son désaccord avec ce qui se passe dans le pays. L'arrestation et la mise sous mandat dépôt du journaliste Baba Alpha du groupe de presse Bonferey et de l'acteur de la société civile Maïkoul Zodi sont les éléments déclencheurs de la colère de Mahamane Hamissou. « **Ils sont arrêtés pour leurs opinions, ils sont arrêtés parce qu'ils sont critiques vis-à-vis du régime. Voilà, l'esprit malsain de la chose. C'est ça qui nous dérange, nous, en tant que parti politique qui défend la Justice** » s'emporte le président du PJD-Hakika.

Candidat au premier tour des présidentielles de 2016, au second tour, Mahamane Hamissou est l'un des premiers soutiens du Président Issoufou dont il est devenu d'ailleurs le conseiller. Qu'il élève la voix aujourd'hui est une preuve incontestable de courage politique pendant que ses aînés en politique comme Moussa Moumouni Djermakoye, Cheffou Amadou, Hamid Algabit et Seïni Oumarou



continuent de garder le silence malgré la descente aux enfers dans laquelle se trouve le pays. La voix du président Hamissou porte plus loin que celle de l'opposition dans son ensemble parce qu'elle vient des rouages du pouvoir. Et connaissant l'homme qui ne s'accommode pas avec ce qui travestit ses principes, l'on ne serait pas surpris de le voir claquer la porte de la Renaissance si jamais ses amis du PNDS tentent de lui remonter les bretelles. Rappelons-nous, c'est le même Mahamane Hamissou, qui a démissionné de la deuxième Vice-présidence de la HALCIA. Là où il gagnerait près de deux millions et ainsi qu'un véhicule de service, un chauffeur et un garde du corps sans compter les autres avantages.

Aujourd'hui, il a le mérite de s'exprimer librement en s'affranchissant des cordes partisans. Désormais la question est : le Guri system, lui pardonnera-t-il ?

Moussa H.

Rectificatif

Dans notre parution N°19 du lundi 03 avril nous avons inséré deux Avis d'appels d'offres de l'ONG APBE par erreur. Nous nous excusons de cette inadvertance auprès de ladite ONG et de nos lecteurs également.

Où est passé l'argent de « l'Uraniumgate » ?

Dans cette obscure affaire de vente d'uranium, le groupe français Areva dit avoir perdu 18 millions de dollars et l'Etat nigérien affirme en avoir gagné 800 000...

Il y a là, réunis autour d'une transaction financière qui sème le doute, tous les éléments d'un thriller politico-financier. On y retrouve le géant français du nucléaire Areva, un nouveau gouvernement, sans le sou, d'une ancienne colonie française en Afrique, des intermédiaires russes et libanais avec des comptes bancaires dans les Emirats arabes unis et des centaines de millions de dollars qui doivent changer de mains lors d'une opération qui, finalement, n'aboutira pas.

Les journalistes nigériens l'appellent « l'Uraniumgate ». A Niamey, une plainte contre X a été déposée par des organisations de la société civile. Une commission parlementaire enquête, de même que des juges parisiens, dans l'espoir de faire la clarté sur cette affaire opaque.

Le scandale a éclaté le 16 février 2017, avec la publication dans l'hebdomadaire nigérien Le Courrier de documents portant sur la vente à l'automne 2011, pour 320 millions de dollars (environ 240 millions d'euros à l'époque), « d'une très forte quantité d'uranium ». Une transaction portée par Areva mais dans laquelle apparaît la Société du patrimoine des mines du Niger (Sopamin), contrôlée par l'Etat nigérien, lequel a été immédiatement soupçonné par l'opposition et une partie de la presse nigériennes d'avoir détourné une partie de cette somme.

Des intermédiaires russe et libanais Le Courrier avait alors détaillé le circuit tortueux de cette transaction : « Areva UG [filiale commerciale du groupe Areva] avait vendu une très forte quantité d'uranium à Energo Alyans, une société de distribution russe qui ne s'intéressait pas au commerce d'uranium ou même au négoce de matières premières. Le 24 novembre suivant, la société Energo Alyans a vendu cet uranium à la société Optima Energy Offshore SAL, au Liban. Les deux ventes ont été notifiées à la société Areva. [...] Un virement bancaire de 319 millions de dollars [...] a été fait le 12 décembre 2011, du compte de Sopamin, logé à BNP Paribas, à Paris, au compte d'Optima, à Dubaï. »

Le groupe français n'en conteste pas la réalité. « Il s'agissait d'une opération de trading dans le cadre d'une offre intégrée », nous confirme Christophe Neugnot, porte-parole d'Areva. En clair, le groupe français était à l'époque en contact avec un opérateur intéressé par l'achat de centrales nucléaires. « Dans ce genre de projet, l'opérateur veut de la visibilité et nous demande de sécuriser son approvisionnement futur en uranium », explique Christophe Neugnot. D'où cette opération de trading par laquelle Areva met une option sur l'achat de 3 000 tonnes d'uranium.

« Finalement, la vente du réacteur ne s'est pas faite, nous avons racheté l'uranium », avec, au bout du compte, « une perte de 18 millions de dollars – et non de 100 millions, comme évoqué dans la presse – due aux variations des cours de l'uranium », précise le porte-parole d'Areva. Le marché de cette matière première était alors frappé de plein fouet par la catastrophe nucléaire de Fukushima, au Japon, en mars 2011.

Quant à la présence des intermédiaires russe, Energo Alyans, et libanais, Optima Energy, Areva se défend : « Une histoire classique entre traders. » Sauf que, chemin faisant et en l'espace de quelques jours, les deux traders empêchent de confortables plus-values : 17,6 millions de dollars pour Optima Energy

et 82 millions de dollars pour Energo Alyans, une société russe « inconnue des traders [et] qui aurait totalement disparu peu de temps après les faits », selon une enquête publiée le 28 mars par l'hebdomadaire Jeune Afrique. En France, où Areva est déjà empêtré dans un autre dossier africain, celui autrement plus lourd d'Uramin en Centrafrique, l'affaire nigérienne fait l'objet d'une enquête préliminaire du parquet financier.

Pour ce qui est de l'intervention de la Sopamin, Areva avance une explication simple : « Quand nous cherchons de l'uranium, nous nous tournons vers ceux qui peuvent nous en fournir. » Et au Niger, où les Français extraient de l'uranium depuis les années 1960, Areva avance en terrain connu. La Sopamin y est actionnaire des deux filiales d'Areva : la Société des mines de l'Air (Somaïr) et la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), qui assurent 30 % de l'approvisionnement en uranium nécessaire au fonctionnement des centrales françaises. Dans cette affaire, Areva aurait donc « demandé » au Niger de piocher dans le stock d'uranium qui lui revient chaque année à hauteur de sa participation (environ un tiers des parts), conformément au pacte d'actionnaires qui les lie.

« Nous avons trouvé les caisses vides » Les autorités nigériennes expliquent différemment leur présence dans cette opération qui subitement se teinte de politique. Pour comprendre, il faut se replacer dans le contexte nigérien de l'époque. Avril 2011 : Mahamadou Issoufou est démocratiquement élu à la présidence du Niger, qui voit avec hantise le voisin (et «



banquier») libyen sombrer dans le chaos. En janvier, deux Français avaient été tués après avoir été enlevés par des djihadistes à Niamey. Quatre mois plus tôt, sept personnes, dont cinq Français, avaient été prises en otages sur le site d'Arlit exploité par Areva.

« Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons trouvé les caisses de la présidence complètement vides alors qu'il fallait bâtir un vrai système de sécurité », explique une source proche de la présidence. Selon elle, « Areva, qui avait aussi intérêt à ce que ses sites d'extraction soient sécurisés, aurait alors proposé de nous aider en nous associant à cette opération de trading d'uranium, alors qu'il n'était pas obligé de le faire ». Sauf à envisager que le Niger ait aussi profité des quelque 100 millions de dollars touchés par les intermédiaires, le bilan de la transaction est maigre pour Niamey : « Environ 800 000 dollars, utilisés pour l'achat de véhicules destinés à la garde présidentielle », selon l'actuel ministre des finances, Hassoumi Massaoudou. Cet ancien salarié d'Areva – tout comme l'actuel président du Niger – sait de quoi il parle. En 2011, au moment des faits, il occupait le poste de directeur de cabinet du président Issoufou, dont il avait d'ailleurs conduit la campagne électorale. C'est à ce titre qu'il dirige alors le conseil d'administration de la Sopamin, dont neuf des onze

membres sont nommés par l'Etat.

Un document consulté par Le Monde montre que les 800 000 dollars encaissés par la Sopamin ont été versés au Trésor, avant d'être affectés à l'achat des véhicules. Une pratique courante, selon un haut responsable nigérien, qui décrit la Sopamin comme « la poche arrière de l'Etat, celle du portefeuille dans lequel il pioche en cas de besoin ».

C'est justement l'un des reproches exprimés par les organisations de la société civile, qui, sans attendre les conclusions de la commission d'enquête parlementaire, ont déposé une plainte contre X à Niamey. « Où est l'argent des intermédiaires ? » demande l'un des signataires de la plainte, Moussa Tchangari, secrétaire général de l'ONG Alternative Espace Citoyens, qui affiche une confiance modérée envers l'indépendance de la commission parlementaire.

« Et même s'il n'y a pas eu de détournement, cette affaire doit être éclaircie, ajoute-t-il, parce qu'il est anormal d'avoir recours à Areva pour remplir nos caisses de cette façon. Nous devrions au contraire nous battre pour les contraindre à partager davantage les profits qu'elle se fait sur le dos du Niger. Ce n'est pas de sa charité dont nous avons besoin. » Mais difficile sans doute d'y résister pour un Etat parmi les plus pauvres du monde, dont le PIB n'atteint pas les deux tiers du chiffre d'affaires annuel de la multinationale.

Le Monde

La société civile nigérienne « condamne les harcèlements, arrestations, interpellations et intimidations des citoyens »

Ce jeudi 06 Avril 2017 a eu lieu un point de presse du collectif des organisations de la société civile Nigérienne à l'espace Frantz Fanon au siège de l'Association Alternative Espaces Citoyens.

Ce point de presse fait suite selon les organisateurs à l'interpellation, à l'arrestation et aux intimidations des acteurs de médias et de la société civile notamment le cas Maikoul Zodi et Baba Alpha. Pour les initiateurs de ce point de presse, depuis quelques temps, les gens sont menacés au Niger du fait de leurs engagements et de leurs prises de positions. Baba Alpha est poursuivi pour faux et usage de faux. On lui reproche qu'il détient illégalement sa nationalité. Pour le collectif, un débat portant sur la nationalité est malsain et que le pays n'a pas besoin en ce moment. Pour eux, de tout temps, le pays est connu pour ses valeurs de la tolérance, de la paix et de la quiétude sociale. C'est pourquoi, ils n'accepteront pas d'autres remettent cela en cause pour leurs intérêts mesquins. Pour eux, le pays est tombé trop bas en arrêtant un père du fait de l'engagement et de la célébrité de son fils. Pour le collectif, il est impensable au

Niger, depuis l'avènement de la démocratie dans les années 90 à aujourd'hui et surtout au seuil du 21^{ème} siècle qu'un débat sur telle personne est Nigérienne et telle autre ne l'est pas véritablement. Cela est très grave et interpellateur.

En ce qui concerne le Maikoul Zodi, acteur de la société civile, il est accusé de percevoir son salaire depuis quelques années sans travailler. Pour le cas Zodi, les organisateurs pensent que cela relève du civil et non du pénal. Pour ce faire, il revient de régler administrativement d'abord l'affaire avant toute autre décision. Une telle accusation est évidemment grave, mais, en réalité, cela montre une fois de plus que, lui aussi, paye le prix de son engagement et de son combat face au système.

Mais, la logique mise en œuvre consiste à châtier, sinon, selon les organisateurs, dans ce pays, à un certain moment de l'histoire, même les parlementaires ont fait l'objet d'accusation de trop perçu, mais personne n'a été arrêté.

C'est pourquoi, les organisateurs de ce point de presse condamne et exige :

1- condamne les harcèlements, arrestations, interpellations et intimidations des



citoyens;
2- condamne avec regret la volonté d'instauration du débat portant sur l'origine des citoyens;
3- exige la Libération des personnes arrêtées du fait de leurs engagements et de leurs combats;
4- exige l'arrêt des intimidations et de harcèlement des acteurs de la société civile et des médias.

Enfin, les organisateurs demandent aux citoyens de se mobiliser partout sur le territoire nigérien pour défendre la démocratie et l'état de droit. Ils disent ne laisser personne remettre en cause les acquis démocratiques chèrement gagnés aux prix des vies d'autres Nigériens.

**Vive la démocratie
Vive l'état de droit,
Tous unis, nous vaincrons
La lutte continue
C/R : Kaka Touda Maman Goni**

Culture

La neuvième édition du FESTHILY a tenu toutes ses promesses



Du jeudi 30 au vendredi 31 mars s'est tenu au CCFN Jean Rouch de Niamey la 9^{ème} Édition du concours de Théâtre Inter-Lycées de Niamey connu sous le nom de FESTHILY. Deux jours durant le temple de la culture nigérienne, la scène ouverte du CCFN JR, a vibré au rythme des scolaires, un moment unique pour les retrouvailles, les échanges et surtout pour permettre aux élèves de mettre en valeur leurs travaux et leurs esprits artistiques. Cette année, le festival a mis en compétition 16 lycées et collèges

de la ville de Niamey. A la fin de ces deux soirées riches en pièces de théâtre sur le grand podium du CCFN JR ; des établissements se sont distingués pour les qualités des spectacles présentés après 5 mois d'atelier théâtre sous la direction des comédiens professionnels de Niamey. Pour les lauréats de la meilleure mise scène, nous avons vu le CES Gaweye remporter le premier prix suivi du CSP Manou Diata qui prend la deuxième place et enfin le CES Municipal occupe la troisième place. Hormis ces lauréats en mise en scène, le FESTHILY comme dans ces habitudes a décerné des prix individuels pour les élèves comédiens qui ont fait impression lors de cette 9^{ème} édition. Ainsi Soumana Sidjo Binta du CES Municipal et Fatouma Koita du CES Gaweye remportent res-

pectivement le prix de la meilleure comédienne Lycée et Collège pour les filles. Enfin pour les garçons Nouhou Bouda du CES Aéroport et Abdouramane Abdou Saley du Complexe Cheik Anta Diop ont remporté respectivement



le prix du meilleur comédien lycée et collège

Le FESTHILY est un évènement annuel organisé par la Compagnie Arène Théâtre GIE du Niger, qui œuvre pour la promotion de



l'éducation théâtrale dans nos collèges et lycées de la capitale. Rendez-vous pris dans un an pour



la dixième édition du FESTHILY pour que vive le théâtre nigérien. ALI B

Symposium International des Médias pour le Développement Durable à l'Horizon 2030

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES MEDIAS POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE A L'HORIZON 2030 (SIMED)

Tel : 00227 96 88 51 59 / 90 12 32 32 / 94 06 29 90

Email : symposium@simed2030.net

Le Président du Symposium International des Médias pour le Développement Durable à l'horizon 2030 (SIMED) a l'honneur d'informer les partenaires Etatiques, organismes internationaux, les medias d'Afrique et d'ailleurs que la deuxième édition du SIMED 2030 se tiendra à Niamey au Niger du 03 au 05 Mai 2017 à l'auditorium SANI BAKO du Ministère des Affaires Etrangères.

Le thème retenu cette année est : « Contribution des médias dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de développement »

Pour rappel, le SIMED est une plate forme d'échanges et de réflexion de haut niveau entre partenaires et medias engagés à accompagner les Etats africains dans la mise en œuvres de l'Agenda post 2015 et les plans nationaux d'émergence.

A cette occasion, les personnes physiques et morales désirant participer aux travaux du SIMED édition 2017 peuvent nous contacter aux numéros suivants :

00227 96 88 51 59

00227 90 12 32 32

00227 94 06 29 90

00227 93 28 80 99

Par Email : symposium@simed2030.net

Ou retirer le dossier de participation sur notre site :

www.simed2030.net

Le SIMED, C'est les Medias au service de l'émergence africaine !

Le Président du SIMED

Ousmane DAMBADJI

Interpellations à l'Assemblée nationale

Les ministres en charge de l'enseignement s'expliquent devant les députés

Le samedi 08 Avril 2017, le ministre en charge des Enseignements primaires, Daouda Mamadou Marthé et le chef du gouvernement Brigi Rafini ont été interpellés à l'Assemblée Nationale pour répondre aux préoccupations des élus nationaux concernant la situation du secteur éducatif Nigérien. Monsieur Sadou Dillé, président du groupe parlementaire de Tarrayya et Halidou Nassirou de Lumana ont souhaité avoir des éléments de réponse sur les questions ci-après conformément aux dispositions des Articles 107, 115 et 116 du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale.

Sadou Dillé était le premier à avoir manifesté ses inquiétudes en posant ses questions : Quel est le niveau d'exécution de l'accord conclu entre le gouvernement et les syndicats du secteur de l'éducation ? Quel est l'objet de l'évaluation que vous voulez organiser et pourquoi ne concerne-t-elle que les enseignants contractuels ?

Puis, s'en est suivie les questions de Halidou Nassirou : « vous avez décidé de procéder à une évaluation sur table de tous les enseignants avant de la limiter seulement aux contractuels, en plus des problèmes pratiques en terme de ressource que cela nécessite, qu'avez-vous fait pour améliorer le niveau des enseignants pour prétendre les évaluer ? Pouvez-vous dire le fondement budgétaire légal de l'évaluation des enseignants que vous envisagez de faire ? Au nom des jours des grèves observés au niveau de l'enseignement primaire, quel sera le statut de l'année scolaire en cours ? Qu'est ce qui bloque les matricules des enseignants contractuels depuis 2012

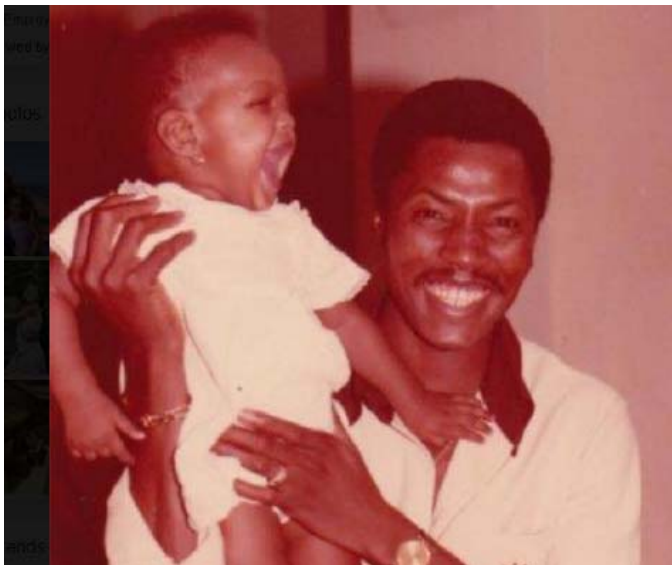
au ministère de l'éducation nationale ? »

D'abord sur l'année scolaire en cours, le ministre en charge des Enseignements primaires Daouda Marthé atteste que « l'année scolaire en cours a été émaillée par des grèves déclenchées par les syndicats de l'enseignement au Niger. Lorsque nous avons fait le point dans les différentes régions, le taux d'exécution varie de 60 à 75% au point que la moyenne nationale à notre niveau aujourd'hui est de 67,59% et concernant la situation de la prise de conscience de l'enseignant Nigérien, nous sommes convaincus que d'ici la fin de l'année nous pouvons atteindre 80 à 90%, l'année scolaire 2016-2017 à notre niveau sera sauvée Incha Allah ».

Ensuite sur la question de l'évaluation des enseignants que compte organisé le ministère qu'il occupe, le ministre Marthé a donné les réponses suivantes : « deviendra enseignant pas celui qui veut, mais celui qui peut. Nous voulons connaître les forces et faiblesses des enseignants et à partir de leur faiblesse, les former. On s'est trouvée dans une situation rocambolesque, en plus des faiblesses au niveau des enseignants qui ne devraient même pas être des enseignants, ils n'ont que le certificat d'études primaires élémentaires. Face aux multiples interpellations des syndicats, on a, alors, saisi le Conseil d'Etat pour savoir si l'évaluation, telle que le ministre de l'enseignement primaire de l'alphabetisation et de l'instruction civique veut faire, est fondée ou pas ? Le Conseil d'Etat est d'avis que le ministère évalue les enseignants con-

Suite page 7

18ème anniversaire du lâche assassinat du Président Baré: le récit pathétique d'Alia Rayana Bare



Le 9 avril 1999, un jour terrible, une tragédie nationale, un drame inqualifiable pour une famille. En effet, ce vendredi jour saint de l'Islam, le Président de la République du Niger, Ibrahim Mainassara Baré a été lâchement assassiné par les éléments de la garde présidentielle sous le commandement du sinistre Commandant Daouda Malam Wanké.

Les grands hommes ne meurent jamais.

« À la veille du 9 avril, je prends un peu de temps, une fois n'est pas coutume, pour partager mes « états d'âme ».

Je l'emploie aujourd'hui au sens propre du terme, car il s'agit de l'état de mon âme après 18 ans. 18 ans de tristesse, de pleurs en silence traversés parfois de désespoir, car le plus dur est de garder espoir, espoir en l'humanité, espoir en mon pays. On nous a souvent reproché de rester silencieux. Pour beaucoup, « qui ne dit mot, consent », mais la vérité serait plutôt « qui ne dit mot souffre en silence ».

Comment mettre des mots sur cette

souffrance, ce vide, cette trahison innommable. Trahie par les gens qui vous entouraient, qui étaient censés vous protéger, trahie par son peuple, son pays.... Et 18 ans après, toujours ce silence assourdissant du gouvernement malgré la condamnation de la CEDEAO! Il paraît que lorsque l'on se fait amputer d'un membre, on continue très longtemps à ressentir la douleur du membre perdu. Perdre un être cher dans des circonstances aussi douloureuses, c'est se faire amputer du cœur. On continue à vivre, on apprend à vivre avec cette partie en moins. Mais la douleur de ce vide est omniprésente, constante, lancinante...

Que répondre à ma fille de 5 ans lorsqu'elle me demande « maman, pourquoi les méchants ont tué ton papa? » ... Que répondre?... Et encore pire lorsque cet enfant rajoute, « les méchants sont en prison n'est ce pas? ». La vie, ce n'est pas un film Disney. Dans la vie, Simba du Roi Lion ne revient pas venger son père, il reste en exil et regarde de loin la déchéance de la terre des Lions livrée aux charognards.

Suite de la page 7

tractuels dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement par le renforcement des capacités des enseignants. Et le ministre de préciser que : « la question de l'éducation n'est pas une question politique, elle est d'intérêt national, tel que nous continuons à le faire l'histoire va nous interpellé, c'est un génocide intellectuel ».

Quant à la question des arriérés de salaire et de pécule, le représentant du Premier ministre, Bazoum Mohamed affirme que : « à partir du 27 décembre tous les mandats sur les arriérés ont été faits. Les contractuels de 3 régions à sa-

voir : Zinder, Tillabéri et Dosso ne touchent pas leur pécule à temps ce qui provoque un problème d'arriérés qui se monte parfois à 4 mois. Ce sont des régions où les recettes ne sont pas suffisantes pour prendre en charge le paiement des pécules, on fait donc le rappel par mandatement en faisant parvenir les fonds nécessaires pour prendre en charge le paiement des pécules des personnes régulières et, de glissement en glissement, il s'est avéré que pour certaines régions, les enseignants accusaient de retard qui se tournent autour de 4, voire, 5 mois.

Ousseina Hassoumi



Dans la vraie vie « Hakuna Matata », c'est juste une chanson sous la douche.

Désolée de paraître un peu mélodramatique mais la vie, souvent et malheureusement, ça finit beaucoup plus mal que dans les films. Mon père fut mon étoile filante, il a traversé

lui, de me remplir de cet amour et de ce respect infini, au delà de la vie et de la mort.

Lorsque je ferme les yeux, je revois ses yeux rieurs plein de bonté et de malice. Mes yeux se remplissent de larmes mais mon cœur déborde d'amour. En cette



le ciel de ma vie, j'ai suivi sa lumière des yeux avant de la voir disparaître et de me laisser dans le noir. Un ciel vide et sans étoile. Certains diront que je ne suis pas objective, qu'il s'agit de mon père et que j'enjolive le personnage Mais les gens qui l'ont approché, qui l'ont côtoyé, vous le diront...c'était un être exceptionnellement bon, généreux et intègre.

Pendant des années j'ai été en colère contre Dieu, pourquoi nous avoir pris notre père?

La bonté n'est-elle pas censée être récompensée?

Mon père n'était-il pas allé faire son pèlerinage?

Un patriote, un fils, un père et un mari aimant?

Comment Dieu avait-il pu laisser faire ça????!!

Aujourd'hui, je me rends compte qu'un être aussi exceptionnel ne pouvait rester auprès de nous.

Aujourd'hui je remercie Dieu de m'avoir permis de grandir auprès de

veille du 9 avril, je souhaitais juste rappeler avant tout l'importance de dire à nos parents à quel point nous les aimons, au delà de tout, au delà de la mort.

Chérissez vos proches, dites leur à quel point vous les aimez, car demain est incertain ».

Le Canard en furie

Hebdomadaire Satirique Nigérien

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel, tout droit jusqu'au bout de la rue.

Directeur de publication

Ibrahim AMADOU

96.27.01.96

Directeur Commercial

Inoussa DICKO

E-mail : in_dicko@yahoo.fr

90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition

Le Canard en furie

Tirage: 1000 Exemplaires sur

Les presses de la G.I.N